



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5466

Approbation d'une convention de parrainage entre la Ville de Lyon et Télérama pour l'organisation à Lyon de l'événement Week-End Musées Télérama les 21 et 22 mars 2020

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINI), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5466 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARRAINAGE
ENTRE LA VILLE DE LYON ET TELERAMA POUR
L'ORGANISATION A LYON DE L'EVENEMENT WEEK-
END MUSEES TELERAMA LES 21 ET 22 MARS 2020
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le magazine culturel hebdomadaire Télérama propose à la Ville de Lyon de participer à deux actions qui contribuent à améliorer la visibilité des propositions artistiques et culturelles des établissements culturels municipaux auprès de ses lecteurs.

D'une part, Télérama organise, depuis 10 ans, un événement destiné à attirer ses trois millions de lecteurs dans les musées de toutes les régions de France. Avec cet événement, Télérama a souhaité instaurer un rendez-vous avec un très grand nombre de lieux artistiques partout en France, qu'il s'agisse de musées, de centres d'art ou de Fonds Régionaux d'Art Contemporain.

Le *Week-end Musées Télérama* en est cette année à sa onzième édition. En 2019, les six musées municipaux de Lyon ont participé au projet, et ont enregistré un total de 1 500 entrées supplémentaires.

Le projet consiste à réserver aux lecteurs de Télérama, le temps d'un week-end, un double-avantage :

- des entrées gratuites pour les expositions et collections permanentes ;
- une offre particulière, un accueil original et privilégié.

Pour bénéficier de ces avantages, les lecteurs de Télérama se voient offrir, dans les deux éditions précédant la manifestation, un PASS, valable pour quatre personnes, dans tous les lieux participants pendant toute la durée du week-end.

Une campagne de promotion (presse, affichage, radio) assurée par Télérama accompagne le lancement de cette opération.

Par ailleurs, Télérama met du matériel promotionnel à la disposition des musées, afin de s'assurer que le plus grand nombre d'amateurs d'art, avertis ou novices, curieux et attentifs aient connaissance de l'événement : mise en valeur des musées sur le document de communication édité spécialement pour cet événement ainsi que l'attribution de deux espaces équivalent à 1/8^e de page presse.

Compte tenu du grand succès en France des éditions précédentes de cette opération, Télérama a souhaité que les musées de la Ville de Lyon, le Musée des Beaux-Arts, les Musées Gadagne, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique, et le Musée de l'Automobile - Henri Malartre participent, cette année, au *Week-end Musées Télérama* qui aura lieu les 21 et 22 mars 2020. Seul le Musée d'art contemporain, fermé à cette date, ne participera pas à l'événement.

Un parrainage a donc été établi selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Télérama	<p>- annonce de l'événement avec mise en valeur des 5 musées de Lyon sur le document de communication spécialement édité pour ce week-end valorisé à hauteur de 3 500 euros ;</p> <p>- mise à disposition de deux espaces, équivalent à 1/8^e de page presse, d'une valeur de 2 500 euros chacun.</p> <p><u>Valorisation : 6 000 €HT</u></p>	<p>Mise à disposition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 entrées gratuites pour le musée des Beaux-Arts ; - 400 entrées pour les musées Gadagne - 300 pour le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation ; - 300 entrées pour le musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique ; - 200 entrées pour le musée de l'Automobile-Henri Malartre <p>Soit au total, 2 400 entrées dans le cadre de cet événement « Week-end Musées Télérama » des 21 et 22 mars 2020.</p> <p><u>Valorisation : 6 000 € (non soumis à TVA)</u></p>

Une convention avec la société Télérama, jointe au rapport, définit les obligations respectives des parties.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1- La convention de parrainage susvisée, établie entre le Ville de Lyon et le magazine Télérama relative au « Week-end Musées Télérama » 2020 est approuvée.

2 - M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER